

## COMMUNIQUE DE PRESSE

le 14 September 2020

### **COVID-19 : Détection d'un cluster au pôle Application et Promotion de l'Innovation (API) de l'Université de Strasbourg à Illkirch-Graffenstaden**

45 étudiants de l'école de Télécom Physique et un étudiant de l'Ecole Supérieure de Biotechnologie, basées au pôle Application et Promotion de l'Innovation (API) de l'Université de Strasbourg à Illkirch-Graffenstaden, ont été dépistés positifs au Covid-19.

En conséquence, la préfecture a décidé de fermer, après avis de la rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation et du président de l'Université de Strasbourg - à compter de ce jour et jusqu'au 23 septembre inclus - les locaux d'enseignement de l'ensemble du pôle API. Les étudiants des masters de l'UFR de Maths-info, qui partagent ces locaux sont également concernés. La bibliothèque, la cafétéria, les foyers d'étudiants et tous les locaux de convivialité du pôle API sont également fermés.

Les espaces de recherche et les locaux administratifs restent quant à eux ouverts et l'activité s'y poursuit.

Les étudiants pourront suivre leurs enseignements à distance durant toute la période de fermeture.

Les services de l'Université de Strasbourg et ceux de l'Agence régionale de santé (ARS) procèdent actuellement à l'identification des étudiants et des personnels ayant pu être en contact rapproché avec les étudiants dépistés positifs. Ils seront testés dans 7 jours, le 21 septembre.

Dans l'attente, ils sont appelés - tout comme les étudiants testés positifs - à rester isolés, dans leur logement étudiant s'ils en disposent, pour éviter toute contamination de leur famille.

Avant la réouverture des locaux, un dépistage sera organisé sur le site du Campus les 20 et 21 septembre par l'ARS et la préfecture.

Les services de l'État suivent attentivement la situation et rappellent que le respect des consignes sanitaires, le port obligatoire du masque et le maintien de la distanciation permettent de limiter la circulation du virus et doivent être respectés, dans les établissements d'enseignement supérieur comme dans les moments festifs qui peuvent se tenir à l'extérieur.

### **Contact presse**

Préfecture de région Grand Est : [aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr](mailto:aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr)

ARS Grand Est : [ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)

Rectorat de région Grand Est : [communication@region-academique-grand-est.fr](mailto:communication@region-academique-grand-est.fr)